

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1841.

RAPPORT fait par M. Maertens, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Arnold-Pierre-Joseph Dendoop.

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Le sieur Arnold-Pierre-Joseph Dendoop, qui, sous la date du 4 août 1837, s'est adressé au roi, à l'effet d'obtenir la naturalisation ordinaire, est né à Bois-le-Duc (Brabant septentrional), le 31 octobre 1831, habite la ville d'Anvers depuis 1819, et a épousé, le 21 mai 1828, une femme belge, dont il a quatre enfants. Il est commis chez le directeur de la maison de sûreté civile et militaire, et son épouse colporte des marchandises d'aunage dans les campagnes environnantes.

Les renseignements pris sur la moralité du pétitionnaire lui sont favorables.

Le rapporteur,
J. MAERTENS.

Le président,
DU BUS AÏNE.